

La Ligue Réunion de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade

présente



Le Pôle Espoir Outre-Mer Escalade de la Réunion

PRESENTATION

La ligue REUNION pérennise le fonctionnement du Pôle ESPOIR Outre-Mer pour la rentrée scolaire 2018/2019. Ce pôle s'adresse prioritairement aux jeunes licenciés de la Réunion et de l'Outre-Mer âgés de 10 à 19 ans. Il fonctionnera sur un régime « d'externat », en utilisant comme support d'entraînement différentes structures réparties sur l'ensemble de l'île.

Objectifs

Objectif général : Accompagner les meilleurs espoirs régionaux vers la réussite sportive au niveau national et international. Ceci se réalisera dans le cadre du « **triple projet** » : santé / réussite sportive / réussite scolaire.

Les objectifs scolaires sont centrés sur l'obtention d'un diplôme scolaire ou universitaire en adéquation avec l'âge et les ambitions de chaque jeune.

Localisation

Le Pôle ESPOIR Outre-Mer est basé administrativement au bureau de la Ligue Réunion de la FFME à St Leu :

125 Rue du Général Lambert

97436 Saint LEU

Tél : 0262 34 91 02 / 06 92 64 64 10

Mail: ligue@ffme974.org

Site internet: www.ffme974.org

Encadrement

L'équipe d'encadrement se compose :

- D'un directeur (sportif, administratif et financier) : Philippe GABORIAUD
- D'un agent administratif : David AUGEREAU
- D'un logisticien : Olivier ILTIS
- D'un entraîneur référent : Philippe GABORIAUD et d'entraîneurs assistants : Vincent ETCHAR, Rachid CHERIF, Benjamin BIGA
- D'entraîneurs relais en métropole : Caroline CIAVALDINI....
- D'ouvriers : Adrien TAPON, Philippe GABORIAUD, Cyril LEGUEN, Vincent ETCHAR
- D'un référent médical : Vincent ETCHAR
- D'un préparateur mental : Frederic MARCHET
- D'une référente pour le suivi scolaire : Sophie PAYET

Recrutement

La liste doit être établie selon les critères définis dans le cadre du Plan de Performance Fédéral (PPF).

Elle concerne les catégories poussins à seniors.

Les niveaux des sportifs pouvant candidater : résultats saisons 2017 et 2018

- Podiums ou sélections internationales
- Podiums et/ou Finales aux Championnats de France jeune de bloc, de difficulté et de vitesse (top 4), podium au France de combiné.
- 8 premiers ou podium par discipline du TNPB : pour les poussins et benjamins
- Podiums aux Coupes de France jeune ou senior

Ces résultats pourront être pondérés selon le potentiel des grimpeurs, notamment pour les plus jeunes (poussin, benjamin, minimes 1 et 2).

Effectifs

Effectif maximum : 10 jeunes

Effectif minimum : 4 jeunes

Rattachement

Le Pôle ESPOIR OUTRE MER fonctionne en « externat ».

A moyen terme, le projet de s'implanter dans la cité scolaire de STELLA est à l'étude. Depuis l'an dernier avec la ville de St LEU, un projet de structure FFME REGIONALE est en cours d'étude.



LE PROJET SPORTIF

Fonctionnement du projet sportif

Le calendrier des compétitions sportives incontournables est établi par le directeur du Pôle ESPOIR OUTRE-MER en étroite collaboration avec les entraîneurs nationaux et en prenant en compte les enjeux de scolarité.

Le pôle ESPOIR OUTRE-MER coordonne et assure l'encadrement sportif de ses athlètes :

- En direct du lundi au samedi soit 12h d'encadrement*
- En direct lors de stages : week-ends et certaines périodes de vacances scolaires
- De façon indirecte en s'assurant que chaque jeune continue à s'entraîner dans son club quand il n'est pas sollicité par le Pôle.
- Les journées du jeudi et du dimanche sont orientées vers la récupération et la scolarité, voir semaine type ci-dessous

*La quantité et le type d'entraînement sont bien évidemment modulés en fonction des capacités et des objectifs de chaque jeune.

Interactions entre les structures d'accès au haut niveau

Le Pôle ESPOIR OUTRE-MER s'intègre dans la structure du Centre Régional d'Entraînement. Il a pour vocation l'accès au haut niveau National et International.

En parallèle et en complémentarité, le dispositif de l'Equipe Régionale permettra aux jeunes athlètes « détectés » lors des compétitions régionales importantes, de se préparer pour accéder à cette structure Pôle. Tout en continuant à évoluer dans leur club, ils feront l'objet d'invitations ponctuelles aux entraînements du Pôle.

Un travail en concertation avec les entraîneurs de club sera réalisé.

Un travail en concertation avec les entraîneurs des Equipes de France sera également effectué.

Planning prévisionnel

Semaine type prévisionnelle ATHLETES :

2 à 5 entraînements semaines selon l'âge et les spécialités et les périodes

Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Samedi	Dimanche
					<u>9h à 12h30</u> Entraînement Tampon ou Chaloupe	Stages Compétitions Selon périodes
		<u>14h à 17H</u> Entraînement vitesse Tampon Ou Bloc à St Leu Ou site naturel (Septembre à octobre Et Mai à juin)			<i>(En alternance avec le matin)</i> <u>14h à 17H30</u> Entraînement Tampon Ou site naturel (Septembre à octobre Et Mai à juin)	
<u>17h à 19H30</u> Entraînement : Chaloupe ou Tampon - ET/OU bilan et projet des prochains cycles avec les jeunes	1 x / 3 mois: Bilan santé avec les jeunes			<u>16h à 19H</u> Entraînement Chaloupe		

Programmation des stages

	octobre	Décembre /janvier	février	mars	avril	Mai	juin	Juillet/aout
Stage à la Réunion : 18 jours	Stage Réunion 4 jours	Stage Réunion 6 jours	Stage we 4 jours	Stage Réunion 4 jours				
Stage hors département: 15 jours à 39 jours		Stage 15 jours				Stage 15 jours		Stage de préparation : 1 à 4 semaines Coupe d'Europe/Monde Championnat d'Europe Championnat du Monde
Championnat de France : 24 à 33 jours			France de bloc jeune 6 jours		France de vitesse jeune 6 à 12 jours		France de difficulté jeune 6 jours	France PB 6 à 9 jours



Equipements sportifs / ouverture /matériels à la REUNION

- SAE de l'Université du Tampon : difficulté, bloc vitesse :
 - 2 créneaux/semaine : convention Club ART/ Pôle Espoir Outre-Mer
 - Convention Pôle Espoir Outre-Mer /Université pour une utilisation sur créneaux spécifiques STAGE.
- SAE du Gymnase de la Chaloupe St Leu : bloc
 - Le fronton de bloc appartient à la Ligue : 3 créneaux par semaine + vacances scolaires
- SAE du Gymnase de St LEU : Bloc
 - Convention à établir avec le club 7 A L'Ouest et la commune de Saint Leu pour créneaux ponctuels et/ou hebdomadaires ainsi que pour certains stages.
- SAE du Gymnase Bédier : vitesse, bloc, difficulté*
 - Convention à établir avec la Mairie de St André et le club Est Kalad' Club.
 - *en construction
- SAE vitesse 15m de Stella à Piton St Leu**
 - ** en projet. Travail en collaboration avec la mairie de Saint Leu et la REGION REUNION.

Une attention particulière sera portée sur les supports de pratique et les lots de prises et modules afin de proposer des ouvertures qui soient en adéquation avec les objectifs sportifs.

La Ligue possède des prises et modules pour une valeur de 15 000€.

Le Pôle Espoir Outre-Mer s'engage à renouveler les lots de prises et modules à hauteur de 3000€/an.

La Ligue s'engage à trouver des partenariats avec les salles de bloc privées ainsi que d'établir une convention d'utilisation avec les clubs possédant des équipements sportifs performants.

Equipements sportifs en Métropole

Des partenariats ponctuels avec les meilleures infrastructures métropolitaines.

Lors des stages de préparation spécifique pour les échéances nationales et internationales, un accueil ponctuel de ces jeunes, sur le Pôle France de VOIRON pourra s'organiser.

Des échanges entre Pôles Espoir pourront être mis en place lors des stages en Métropole ou à la Réunion.

Les jeunes du Pôle Espoir Outre-Mer auront également un accès au Pôle France de bloc de Fontainebleau.

Transports

Un transport pour se rendre aux entraînements est prévu dans la limite des places disponibles dans le véhicule de l'entraîneur. Le co-voiturage sera également réutilisé dans un premier temps.

Budget

Le financement du Pôle ESPOIR OUTRE-MER est assuré par le CNDS, le Département de la REUNION, la Ligue FFME REUNION et la Région REUNION pour la mobilité des athlètes.

Le coût mensuel du fonctionnement du Pôle est estimé à 1800€ par athlète.

Le budget comprend :

- L'encadrement hebdomadaire des athlètes
- Le suivi annuel sportif des athlètes en fonction des projets identifiés en début de saison
- L'accès aux infrastructures d'entraînement
- Le déplacement local des athlètes dans la limite des places disponibles (co-voiturage également)
- La coordination administrative pour tous les championnats de France, et stages.
- Le déplacement, l'hébergement et la restauration sur tous les championnats de France et éventuellement certains sélectifs.
- L'encadrement et le coaching sur tous les championnats de France et éventuellement certains sélectifs.
- La coordination technique et logistique pour les athlètes ayant des projets internationaux.
- Le déplacement, l'hébergement et la restauration sur les stages régionaux, nationaux et internationaux.
- L'encadrement et le coaching sur les stages régionaux, nationaux et internationaux.
- Le suivi médical ponctuel de l'athlète sur son année sportive

La participation des familles est de :

- **100€** par mois sur 8 mois de l'année sportive (Septembre 2018 à Septembre 2019)
- **Une base forfaitaire** établie en début d'année sur la participation des Championnats de France et des stages spécifiques régionaux, nationaux et internationaux.

LE PROJET SCOLAIRE

Scolarité

- Le suivi scolaire est assuré en collaboration avec les éventuels établissements conventionnés, ainsi qu'avec les établissements « partenaires ».
- Le Collège Marcel Goulette à Piton St Leu est actuellement en convention avec le Rectorat et la DRJSCS (référents Haut Niveau) et la Ligue Réunion de la FFME. Ce dispositif permet d'assurer un premier niveau de suivi et de soutien scolaire pour les athlètes notamment pour ceux qui sont en déplacement régulièrement au second semestre.
- Une personne référente* « sur le suivi scolaire » sera en lien avec le directeur du Pôle Espoir Outre-Mer afin d'effectuer des bilans réguliers sur chacun des enfants inscrits dans le dispositif.
 - * *Sophie PAYET, conseillère pédagogique en EPS*
- Lors des déplacements hors département, un temps sera systématiquement réservé aux travaux scolaires. Il sera supervisé par les cadres du stage (directeur du Pôle, entraîneurs ou intendants).



LE PROJET MEDICAL

Suivi médical

Le suivi médical sera assuré par Vincent ETCHAR*. Il comprend 2 volets :

- 1 suivi médical ponctuel : Une personne référente et qualifiée* assurera aux athlètes du Pôle Espoir Outre-Mer, la possibilité d'avoir des diagnostics en urgence ainsi que des orientations de soins et des prises de rendez-vous facilitées.
- 1 suivi médical règlementaire des athlètes de haut niveau : L'équipe veillera à la bonne réalisation des examens entrant dans le cadre de la surveillance médicale règlementaire

conformément à l'article A.231-4 du code du sport, au bénéfice des sportifs du Pôle ESPOIR. Ces examens sont réalisés par les familles dans des centres médicaux sportifs spécialisés.

Les athlètes du Pôle Espoir Outre-Mer bénéficieront de :

- Séances de prévention pendant les séances d'entraînement
- Soins personnalisés en kinésithérapie, ostéopathie, préparation mentale ainsi que d'un suivi diététique si besoin.

EVALUATION

- Les jeunes grimpeurs sont évalués à l'issue de chaque année scolaire sur leurs résultats sportifs et scolaires ainsi que sur leur investissement global dans le projet.
- Les résultats sportifs seront examinés de manière plus approfondie après 2 années consécutives de présence au Pôle Espoir Outre-Mer.
- La commission de sélection pourra se prononcer sur un non-renouvellement d'un jeune grimpeur à l'issue de chaque année scolaire. Pour les catégories Minime à Junior, cette information sera communiquée aux parents au plus tard 1 semaine après les championnats de France de difficulté Jeune de l'année en cours (Juin). Pour les Poussins Benjamins, 1 semaine après le TNPB (ou Championnat de France Poussin/ Benjamin).

CANDIDATURE

➤ Procédure :

- [Dossier de candidature à télécharger](#) et à transmettre à conseiller.technique@ffme974.org **avant le 10 juillet 2018**
- **Résultats d'admission définitifs le 18 Aout 2018**

➤ Critères de recevabilité :

- Le dossier sera accompagné de la copie des bulletins trimestriels du 1er et 2^{ème} trimestre de l'année en cours + 3^{ème} trimestre de l'année précédente.
- Les admissions se font sur la base des résultats sportifs de la saison en cours et de la saison passée.
- **Le recrutement tient compte de l'équilibre sportif et humain du groupe (état d'esprit, capacité d'entraînement en groupe, maturité de l'enfant à intégrer un groupe de performance).**

CONTACTS

LIGUE REUNION FFME

125 Rue du Général Lambert

97436 Saint LEU

Tél : 0262 34 91 02 / 06 92 64 64 10

Mail: ligue@ffme974.org

Site internet: www.ffme974.org

Pour tout renseignement, merci de bien vouloir contacter :

Philippe GABORIAUD

Tél : 06 92 65 14 21

Mail: conseiller.technique@ffme974.org